

Avis national standard

Mairie de Motreff

Date limite de réponse : 12 octobre 2026 à 12:00

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Motreff

Type de Numéro national d'identification : SIRET 21290152400018

Ville : Motreff

Code Postal : 29270

Groupement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://marches.megalis.bretagne.bzh/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=240311&orgAcronyme=j4p>

Identifiant interne de la consultation : 2026_01

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Adresse mail du contact : secretaire-generale@motreff.bzh

No téléphone du contact : 0298995405

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participations :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve :

Voir le règlement de la consultation

Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve :

Voir le règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve :

Voir le règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 12 octobre 2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : Renforcement du réseau d'eau potable programme 2026 : tronçon allant de "Maison Neuve" à "Croaz An Delen"

Code CPV Principal : 45232150

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux sur le réseau d'eau potable : tronçon allant de "Maison Neuve" à "Croaz An Delen"

Lieu principal d'exécution du marché : 29

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5

Lots

Marché alloti : Non

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non